



U.C.S.A.cgt

Mon Kiosque – temps de travail

Les assistantes et les cadres dans le collimateur

Certains salariés de France 3 ont été informés du déploiement d'un nouvel outil (sur Mon Kiosque) pour la gestion de leurs RIA (Relevé Individuel d'Activité) absences, congés, horaires, CET, récupérations, etc. Ils devront à l'avenir renseigner eux-mêmes tous ces éléments, alors que jusque-là ce sont les assistantes qui accomplissaient ces tâches.

Alors qu'elles font parfaitement ce travail, qu'elles ont toutes compétences requises, qu'elles ont une vision de la planification de l'ensemble du service et qu'elles ont l'entière confiance de leurs collègues, pourquoi leur enlever ces prérogatives ? S'agit-il de préparer un nouveau plan de départ ?

Certes, que ce soit en CCE ou en CE, la direction a évoqué une évolution des tâches des assistant(e)s pour combler les éventuels manques d'activité, mais cela reste totalement flou. En réalité, dans le schéma de fonctionnement les assistant(e)s sont totalement exclues.

A l'heure où France 3 souffre d'un manque criant de communication et d'un réel déficit de relations humaines, pourquoi aggraver la situation en confrontant les salariés au « dialogue » avec un outil informatique qui ne remplacera jamais les ajustements, corrections, anticipations, effectués au quotidien dans le bureau d'un(e) assistant(e) ?

Echaudés par les graves « bugs » des logiciels récemment déployés (Papyrus) qui ont gravement dégradé les conditions de travail des administratives, et face à un encadrement de plus en plus sous pression, comment faire confiance en un outil dont on ne sait même pas s'il pourra restituer au salarié une copie de sa déclaration hebdomadaire ni même un récapitulatif des heures effectuées ?

Ce type d'outil a déjà été mis en place dans d'autres médias du service public. Il a montré ses limites. A l'inverse des buts affichés (meilleure organisation, économie de temps, économie de papiers), il a surtout occasionné une augmentation des actes administratifs pour les cadres et les a détournés un peu plus de leur cœur de métier. Toute l'énergie perdue à satisfaire ces tâches administratives supplémentaires sera autant de temps passé en moins à l'essentiel : les relations humaines entre les salariés.

Tant que des garanties sur l'emploi et des précisions sur les tâches de travail à venir des personnels concernés (assistantes comme cadres) n'auront pas été apportées, la CGT de FTV appelle les salariés à boycotter ce service sur Mon Kiosque.

Paris, le 10 juillet 2014